

La création de près de 500 coopératives a été approuvée à Cuba



La Havane, 20 septembre (RHC-AIN) La création de 498 coopératives non-agricoles a été approuvée dans le cadre de la politique visant à développer ce type d'entreprise du secteur non-étatique.

A l'occasion de la clôture, à La Havane, du Congrès International des Avocats, le secrétaire du Conseil d'État, Homero Acosta, a précisé que près de 300 de ces coopératives ont déjà été constituées, principalement dans le secteur de la restauration.

Homero Acosta a ajouté que les nouvelles dispositions législatives qui modifient le modèle économique cubain ont éliminé des interdictions inutiles et qu'elles ont eu des effets positifs sur la société. Le secrétaire du Conseil d'État a précisé que 80 000 ventes et 70 000 donations de véhicules ont été effectuées, tout comme 40 000 ventes de logements.

Homero Acosta a également souligné la dynamique créée par la nouvelle loi sur les investissements étrangers et il a rappelé les changements intervenus en matière pénale dans le domaine de la lutte contre la délinquance. Il s'est également référé au perfectionnement des organismes de l'administration centrale de l'État et aux nouvelles dispositions de la douane, autant de mesures bénéfiques pour la population

cubaine.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/34202-la-creation-de-pres-de-500-cooperatives-a-ete-approuvee-a-cuba>



Radio Habana Cuba